



Code Client : 10002603060

JMG Formation
Agence de FLORANGE
2, rue d'Alsace
57190 FLORANGE
Tél. : 03 82 54 55 53

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné, DUJARDIN Julien, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, JMG Formation atteste que :

Monsieur Nassim DEKIK

Intérimaire de l'entreprise UMICORE AUTOCAT FRANCE

a suivi l'action : R485-gerbeur / Formation et tests CACES® R485 gerbeur (catégorie 2 Gerbeurs à conducteur accompagnant (h > 2,50 m)), session n°03022603191.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- action de formation *
- bilan de compétences
- action de VAE
- action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 26/03/2026 au 26/03/2026

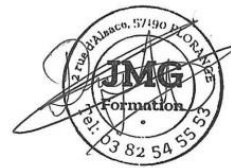
pour une durée de 7 heures (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés) **.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : FLORANGE

Le : 26/03/2026

Cogérant, DUJARDIN Julien



* Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

** Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.



Code Client : 10002603059

JMG Formation
Agence de FLORANGE
2, rue d'Alsace
57190 FLORANGE
Tél. : 03 82 54 55 53

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné, DUJARDIN Julien, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, JMG Formation atteste que :

Monsieur Quentin HAMON

Intérimaire de l'entreprise UMICORE AUTOCAT FRANCE

a suivi l'action : R485-gerbeur / Formation et tests CACES® R485 gerbeur (catégorie 2 Gerbeurs à conducteur accompagnant (h > 2,50 m)), session n°03022603191.

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- action de formation *
- bilan de compétences
- action de VAE
- action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 26/03/2026 au 26/03/2026

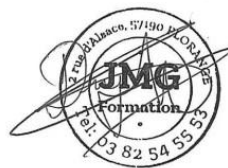
pour une durée de 7 heures (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés) **.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : FLORANGE

Le : 26/03/2026

Cogérant, DUJARDIN Julien



* Lorsque l'action est mise en oeuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

** Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.